

**CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS D'AQUITAINE**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 29 avril 2014**

**A Urt (Pyrénées-Atlantiques)**

**Synthèse des décisions de l'AG du 29 avril 2014 :**

<b>Objet</b>	<b>Vote</b>	<b>Suivi</b>	<b>Délai</b>
<b>PRÉSERVATION DU PATRIMOINE NATUREL</b>			
Approbation Stratégie Générale d'Action Foncière	Unanimité (74 voix)	EVI, HCO	2014
<b>RELATIONS EXTERNES</b>			
<b>ORGANISATION INTERNE</b>			
Vote Rapport moral	67 voix Pour, 7 Abstentions	EVI	2013
Vote Rapport activité	Unanimité (74 voix)	HCO	2013
Approbation Compte de Résultat 2013 Fonctionnement	70 voix Pour, 4 Abstentions	ALAN, EDU	2013
Approbation Résultat 2013 Acquisitions foncières	Unanimité (74 voix)	EFU	2013
Approbation affectation du Résultat 2013	70 voix Pour, 4 Abstentions	ALAN, EDU	2013
Élection membres du Conseil d'Administration	Élection de 11 membres	EVI	2014
Approbation Budget Prévisionnel 2014 Fonctionnement	67 voix Pour, 7 Abstentions	ALAN, EDU	2014
Approbation Budget Prévisionnel 2014 Acquisitions foncières	Unanimité (74 voix)	EFU	2014

## **1 - VENTILATION DES VOTANTS PAR COLLÈGES (POUR LES VOTES)**

<b>Collèges (Nombre total d'adhérents)</b>	<b>Présents (nombre de voix)</b>	<b>Représentés (nombre de voix)</b>
Membres d'honneur (2)	0	0
Membres Honoraires (153 + 40)	10	4
Membres APN (5)	3	2
Membres Individuels (90)	8	9
Membres Salariés (39)	35	3
Total (329 votants)	56	18
Membres de Droit (8 voix consultatives)	3	0

Total Membres au 26 avril 2013 : 327 votants + 8 voix consultatives

Extrait art. 8 statuts IV du Cen Aquitaine : « Pour pouvoir délibérer en AGO, la présence ou la représentation du dixième au moins des membres de l'association est nécessaire pour la validité des délibérations », soit 33 voix présentes ou représentées.

Nombre de voix de membres présents (56) et représentés (18) : 74

L'AGO peut valablement délibérer.

## **2 - PRÉSENTATION DES RAPPORTS**

### **a) Rapport moral de l'année 2013**

La Présidente procède à la lecture du rapport moral.

Vote du Rapport Moral	Nombre de Voix
Pour	67
Contre	0
Abstention	7

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **b) Rapport d'activité (Cf documents joints)**

Le rapport d'activité est présenté par le Directeur, sur la base du document remis aux membres présents à l'Assemblée Générale et suit les grands axes du Projet Associatif du CEN Aquitaine défini en 2006. Ce rapport synthétique est joint à ce compte-rendu. Le rapport d'activité complet est téléchargeable sur le site Internet du CEN Aquitaine.

Vote du Rapport d'activité	Nombre de Voix
Pour	74
Contre	0
Abstention	0

Le rapport d'activité est approuvé par l'Assemblée Générale.

### **c) Rapport financier**

Le rapport financier est présenté par le trésorier. La comptabilité est assurée en interne par la comptable assistée d'un cabinet d'Expert Comptable, sous le contrôle du responsable administratif et financier, du directeur, du trésorier et du Commissaire aux Comptes.

#### **Compte de Résultat et Acquisitions Foncières 2013**

Le Compte de Résultat 2013 du Cen Aquitaine après présentation à l'expert comptable et au Commissaire aux Comptes s'élève à : 2 344 280 € (Total Produits)

Le montant total des prestations réalisées par l'Association dépassant depuis 2011 le seuil de 60 000 €, 2 secteurs d'activité ont été créés à compter de 2011.

Secteur fiscalisé : Produits : 667 526 €. Charges : 482 831 €. Résultat fiscal avant IS : 184 694 €.  
Impôt sur Société : 54 057 € (dont Crédit Impôt (apprentissage) : 536 €). Résultat fiscal après IS : 130 637 €

Secteur Non fiscalisé : Produits : 1 676 755 €. Charges : 1 656 506 €. Gain : 20 249 €.  
Résultat d'Exploitation 2012 : 202 228 €. Résultat Financier 2012 : - 4 651 €. Résultat Exceptionnel 2012 : 7 368 €

Résultat Net avant Impôt sur les Sociétés : 204 943 €  
Résultat Net après Impôt sur les Sociétés : 150 886 €

<b>Charges</b>		<b>Produits</b>	
Achats études et prestations	<b>214 058</b>	Dons et adhésions	<b>5 041</b>
Fluides et Fournitures	<b>58 657</b>	Dreal Sites, Etudes, N2000	<b>229 599</b>
Gestion Générale	<b>262 643</b>	ASP	<b>4 862</b>
Charges de personnel	<b>1 552 683</b>	Europe	<b>57 976</b>
Charges diverses	<b>20 416</b>	AEAG	<b>490 552</b>
Charges financières	<b>4 686</b>	Région	<b>250 248</b>
Dotation aux amortissements	<b>26 193</b>	Départements	<b>316 710</b>
		Communes	<b>161 711</b>
Total Charges (€)	<b>2 139 337</b>	Autres produits	<b>168 537</b>
Impôts sur les Sociétés	<b>54 057</b>	Prestations de services, ventes	<b>659 043</b>
 <b>Affectation du résultat</b>			
<i>Report à nouveau</i>			
<i>Fonds associatif</i>	<b>146 267</b>		
<i>Fonds acquisitions foncières</i>	<b>4 618</b>		
Total (€)	<b>2 344 280</b>	Total Produits (€)	<b>2 344 280</b>

Le budget réalisé en 2013 pour les acquisitions foncières est le suivant :

<b>Dépenses (€)</b>		<b>Recettes(€)</b>	
		Mécénat TIGF, N&D, Vermillon, Fonds Acq Cen	
Pelouses sèches de Garlin-Lembeye (64)	13 390		13 390
<b>Total (€)</b>	<b>13 390</b>	<b>Total (€)</b>	<b>13 390</b>

Un État annuel des acquisitions foncières du CEN Aquitaine figure en annexe du rapport financier préparé par l'Expert Comptable et approuvé par le Commissaire aux Comptes.

Le trésorier procède à la lecture du rapport du Commissaire aux Comptes et des conventions particulières puis procède au vote du rapport financier.

Vote du Compte de Résultat 2013	Nombre de Voix
Pour	70
Contre	0
Abstention	4

Vote du Compte de Résultat des Acquisitions Foncières 2013	Nombre de Voix
Pour	74
Contre	0
Abstention	0

**Le Compte de Résultat et les Acquisitions Foncières 2013 sont approuvés par l'Assemblée Générale.**

### Affectation du résultat 2013

Le Bureau du 16 avril 2014 a proposé d'affecter le résultat (Résultat Net après IS = 150 886 €) pour 146 267 € au fonds associatif et pour 4 618 € au fonds d'acquisitions foncières (total des dons).

Le fonds associatif permet au CEN Aquitaine :

- de disposer à moyen terme d'une avance de trésorerie nécessaire au fonctionnement de l'association (25% du Budget Prévisionnel de l'année, soit 3 mois d'anticipation) ;
- de faire face aux délais d'engagement et de paiement des subventions de nos partenaires financiers (UE notamment) en limitant les frais de découverts bancaires.

Vote de l'affectation du résultat	Nombre de Voix
Pour	70
Contre	0
Abstention	4

L'affectation du résultat 2013 est approuvée par l'Assemblée Générale.

### **3 - ELECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

11 membres sont renouvelables en 2014 :

Nom	Prénom	Collèges	Département	Election au CA	Renouvellement
Mesager	Catherine	Individuel	24	2011	2014
Ratio	Raymond	Individuel	64	2011	2014
Gady-Larroze	Françoise	Individuel	64	2011	2014
Arnaud	Annie	Association de Protection de la Nature Fiep	64	2011	2014
Lassabathie	René	Honoraire (propriétaire de site)	64	2011	2014
Monti	Bruno	Honoraire (propriétaire de site)	24	2011	2014
Arraou	Alain	Honoraire (Ville de Pau)	64	2011	2014
Héritié	Michel	Individuel	33	2011	2014
Mayerau	Louissette	Individuel	64	2011	2014
Fabre	Patrick	Salaarié	24	2011	2014
Le Moal	Tangi	Salaarié	64	2011	2014

8 membres se représentent :

Nom	Prénom	Collèges	Département	Election au CA	Renouvellement
Mesager	Catherine	Individuel	24	2011	2014
Ratio	Raymond	Individuel	64	2011	2014
Gady-Larroze	Françoise	Individuel	64	2011	2014
Arnaud	Annie	Association de Protection de la Nature Fiep	64	2011	2014
Lassabathie	René	Honoraire (propriétaire de site)	64	2011	2014
Monti	Bruno	Honoraire (propriétaire de site)	24	2011	2014
Arraou	Alain	Honoraire (Ville de Pau)	64	2011	2014
Mayerau	Louissette	Individuel	64	2011	2014

3 membres sont démissionnaires :

Nom	Prénom	Collèges	Département	Election au CA	Renouvellement
Héritié	Michel	Individuel	33	2011	2014
Fabre	Patrick	Salaarié	24	2011	2014
Le Moal	Tangi	Salaarié	64	2011	2014

3 membres se présentent au titre des représentants des salariés :

Nom	Prénom	Collèges	Département	Election au CA	Renouvellement
Paillet	Mikael	Salaarié	24	2014	2017
Leenknecht	Virginie	Salaarié	64	2014	2017
Laporte	Thierry	Salaarié	64	2014	2017

Les votes ont lieu à bulletin secret. 67 bulletins ont été recueillis.

Élection au Conseil d'Administration	Nombre de Voix
M. Paillet	66
C. Mesager	64
B. Monti	63
R. Ratio	61
V. Leenknecht	61
A. Arnaud	61
A. Arraou	60
L. Mayerau	60
R. Lassabathie	59
T. Laporte	59
F. Gady-Larroze	56

Les 11 membres ci dessus sont élus au Conseil d'Administration du CEN Aquitaine 2014.

Le Conseil d'Administration 2014 du CEN Aquitaine est le suivant

Nom	Prénom	Collèges	Département	Election au CA	Renouvellement
<b>Mesager</b>	<b>Catherine</b>	<b>Individuel</b>	<b>24</b>	<b>2014</b>	<b>2017</b>
<b>Ratio</b>	<b>Raymond</b>	<b>Individuel</b>	<b>64</b>	<b>2014</b>	<b>2017</b>
<b>Gady-Larroze</b>	<b>Françoise</b>	<b>Individuel</b>	<b>64</b>	<b>2014</b>	<b>2017</b>
Arnaud	Annie	Association de Protection de la Nature Fiep	64	2014	2017
Lassabathie	René	Honoraire (propriétaire de site)	64	2014	2017
Monti	Bruno	Honoraire (propriétaire de site)	24	2014	2017
Arrau	Alain	Honoraire (Ville de Pau)	64	2014	2017
Mayerau	Louissette	Individuel	64	2014	2017
Paillet	Mikael	Salarié	24	2014	2017
Leenknecht	Virginie	Salarié	64	2014	2017
Laporte	Thierry	Salarié	64	2014	2017
<b>Villafruela</b>	<b>Eliane</b>	<b>Individuel</b>	<b>64</b>	<b>2012</b>	<b>2015</b>
<b>Lalanne</b>	<b>Alain</b>	<b>Individuel</b>	<b>64</b>	<b>2012</b>	<b>2015</b>
Canevet	Marie-Françoise	Association de Protection de la Nature LPO	33	2012	2015
Gilly	Yves	Association de Protection de la Nature RNG Saucats	33	2012	2015
Capdeville	Guy	Honoraire (gestionnaire de site)	64	2012	2015
Devaud	Brigitte	Individuel	40	2012	2015
<b>Bellehigue</b>	<b>Chantal</b>	<b>Honoraire (propriétaire de site)</b>	<b>64</b>	<b>2013</b>	<b>2016</b>
Rodes	Michel	Association de Protection de la Nature Sépanso Béarn	64	2013	2016
Marcoux	Gilles	Association de Protection de la Nature SSNAA	47	2013	2016

Le nombre de places maximal au Conseil d'Administration est de 24.

6 renouvelables en 2015

Conseil d'Administration 2014		
<b>20 membres</b>	7 membres individuels	3 Dordogne
11 hommes	5 membres d'associations de Protection de la Nature	2 Gironde
9 femmes	5 membres honoraires	1 Landes
	3 membres salariés	1 Lot et Garonne
		13 Pyrénées Atlantiques

#### **4. BUDGET PRÉVISIONNEL 2014**

Le budget prévisionnel 2014 de Fonctionnement s'élève à 2 411 013 €.

<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
Achats études et prestations	205 000	Dons et adhésions	1 000
Fluides et Fournitures	80 550	Dreal	105 594
Gestion Générale (honor, loyer, tél, stag,...)	351 160	Europe	50 616
Charges de personnel	1 500 794	AEAG	508 820
Charges diverses	115 800	Région	326 983
Charges financières	2 500	Départements	337 475
Dotations aux amortissements	55 209	Communes / Intercom	187 194
		Autres produits	176 905
Résultat prévisionnel affecté au fonds de roulement	100 000	Prestations de services, ventes	716 426
<b>Total dépenses (€)</b>	<b>2 411 013</b>	<b>Total recettes (€)</b>	<b>2 411 013</b>

Le budget prévisionnel 2014 des acquisitions foncières s'élève à 114 772 €.

<b>Dépenses (€)</b>		<b>Recettes(€)</b>	
Pelouses sèches de Garlin-Lembeye (64)	3 000	Mécénat TIGF	3 000
Carrière de Villegouge (33)	2 200	GCA/Fondation N&D	2 200
Pelouses sèches de Casserouge (47)	4 830	CG47/Mécénat/Fonds Cen	4 830
Tourbières de Venduire (24)	102 242	AEAG (80%)/IBD24 (20%)	102 242
Zones humides plaine Ogeu (64)	2 500	AEAG/MC	2 500
Grave du Larus (64)	3 000	AEAG/MC	3 000
<b>Total (€)</b>	<b>114 772</b>	<b>Total (€)</b>	<b>114 772</b>

Vote des budgets prévisionnels 2014	Nombre de Voix
Pour	67
Contre	0
Abstention	7

Les budgets prévisionnels 2014 sont approuvés par l'Assemblée Générale.

Remarques formulées en séance :

- 1 Abstention pour manque de recherche de nouveaux partenariats pour le programme d'action 2014



## **5. STRATEGIE GÉNÉRALE D'ACTION FONCIÈRE**

Le principe de fonctionnement suivant (= stratégie générale d'action foncière ) est proposé pour l'année 2014 :

Pour mémoire, le Règlement Intérieur du CEN Aquitaine prévoit la répartition des pouvoirs suivante :

- l'AG décide de la stratégie générale d'action foncière,
- le CA détermine les périmètres d'action foncière et décide des acquisitions
- le Bureau valide les conventions

La maîtrise d'usage ou foncière du Conservatoire se fera selon les priorités suivantes :

- 1 - Développement de la maîtrise foncière sur les sites cohérents
- 2 - Développement de la maîtrise foncière sur des sites prioritaires issus d'une analyse Enjeux / Territoires / Acteurs en Aquitaine
- 3 - Étude par le Bureau de toute opportunité d'acquisition ou de convention en dehors de ces périmètres

Approbation Stratégie Générale d'Action Foncière	Nombre de Voix
Pour	73
Contre	0
Abstention	1

L'Assemblée Générale valide ce principe d'intervention pour développer la maîtrise d'usage et foncière du Cen en 2014. Elle mandate le Conseil d'Administration pour approuver les acquisitions et le Bureau pour mener à bien les conventions de gestion et l'étude des opportunités d'acquisitions foncières.

Fait à Urt, le 29 avril 2014  
La Présidente, Eliane Villafruela